

N° 6 ñ 22 septembre 2017

District Haute-Vienne

Siège social :

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :

Secrétariat :

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr

Site internet :

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Judi 28 septembre 2017 à 17H00 :
Terrains

Lundi 03 octobre 2017 à 18H45 :
Féminines

Vendredi 06 octobre 2017 à 19H30 :
Formation FMI clubs D4

Samedi 07 octobre 2017 à 8H30 :
Formation FMI clubs D4

10 ñ 12 octobre 2017 à 20H30 :
Formation arbitres auxiliaires

Vendredi 13 octobre 2017 à 19H30 :
Formation FMI clubs D4

Samedi 14 octobre 2017 à 8H30 :
Formation FMI clubs D4

Sommaire:

Procès-verbaux : ë ë .p 2 à 9
Championnats seniors et Coupes ñ
Jeunes ñ Statuts et Règlements

Partenaires : ë ë ë ë ë p 10 à 11

Rédactionnel : ë ë ë ë .. p 12 à 15
Le point sur le championnat ñ Réunion
U8-U9 - Devenez arbitre auxiliaire ñ
Que présenter à l'arbitre

REUNION DES CLUBS A MAGNAC LAVAL



Une 1ère Réunion Décentralisée était organisée ce lundi 18 septembre à MAGNAC LAVAL par la Commission Communication du District de la Haute Vienne. Près de 50 dirigeants issus de 23 Clubs du Nord de Département étaient présents. Merci à tous ces bénévoles pour leur disponibilité.

Ordre du Jour et intervenants :

- Mot du Président Bernard LADRAT.
- Présentation de la Commission Communication par Alain LASCAUX.
- Présentation nouvelles Instances Disciplinaires par Clarisse ROUGIER.
- Présentation Nouvelle Réglementation Administrative par Jean Michel CACOUT.
- Présentation CDA par Daniel DOUCET et Fred CANO.

Le District de la Haute-Vienne tient à remercier le Club de MAGNAC LAVAL et sa Présidente Elodie REBOUL, présente ce soir-là, pour l'accueil très chaleureux réservé aux participants. Bernard LADRAT, Président du District de la Haute Vienne, a d'ailleurs remis 2 ballons à Mme Elodie REBOUL pour cet accueil. Remerciements également à la Municipalité pour la mise à disposition à titre gracieux de la splendide salle des fêtes de la Commune. À l'issue de la réunion un apéritif offert par le club de MAGNAC LAVAL, ainsi qu'un buffet offert par le District ont clôturé les débats.

Alain LASCAUX



BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 51588.1 ROCHECHOUART (2) / ST BRICE (3) Seniors Départemental 4 POULE E DU 17/9/2017

Arbitre : M. BAH Mamadou

But marqué après 2 minutes de jeu.

Buteur : M. DAVOUST Thomas

Vainqueur : ROCHECHOUART OC

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2017

PV N. 4

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GIRAUD - BALLOUFAUD - FRUGIER - ZABALETA - GASCHET (CDA)

EXCUSES : MM. ROUDIER - VILLEGER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

MATCH N. 50929.1 VEYRAC / USECOUZEIX/CHAPTELAT (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 2 POULE A DU 17/9/2017

Feuille de match non informatisée,
Amende de 19 € au club de VEYRAC.

MATCH N. 51028.1 CHATEAUNEUF/NEUVIC (2) / VERNEUIL SUR VIENNE (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 2 POULE B DU 26/11/2017

Vu l'accord écrit des deux clubs,
Match à jouer le 25 novembre 2017 à 20 H à NEUVIC ENTIER.



SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

MATCH N. 51256.1 SEREILHAC / LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) SENIORS DEPARTEMENTAL3 POULE D DU 17/9/2017

Arbitre : M. ASTIER Laurent

Vu les précisions portées par l'arbitre,

La commission,

- Constate le forfait de LIMOGES LANDOUGE FOOT (2)
- Enregistre le résultat suivant :

SEREILHAC : 3 (3 points) LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) : 0 (- 1 point)

Amende de 47 € au club de LIMOGES LANDOUGE FOOT pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 51273.1 COUSSAC BONNEVAL / FEUILLARDIERS SENIORS DEPARTEMENTAL3 POULE D DU 29 OCTOBRE 2017

Vu la lettre de l'US FEUILLARDIERS,

La commission,

- Dit **match REMIS à une date ultérieure.**

MATCH N. 51257.1 VAYRES / LIMOGES ALOUETTE (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE D DU 16/9/2017

Feuille de match non informatisée,

Amende de 19 € au club de VAYRES.

MATCH N. 51058.1 LE DORAT / LIMOGES MAYOTTE (2) SENIORS DEPARTEMENTAL3 POULE A DU 17/9/2017

Arbitre : M. ASTIER Laurent

Suite au mail de LIMOGES MAYOTTE,

La commission,

- Constate le forfait de LIMOGES MAYOTTE (2)
- Enregistre le résultat suivant :

LE DORAT : 3 (3 points) LIMOGES MAYOTTE (2) : 0 (- 1 point)

Amende de 47 € au club de LIMOGES MAYOTTE pour son 1^{er} forfait.

SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :

MATCHES N. 51880.1 ET .2 LA MEYZE / US ST MATHIEU SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE C DES 24/9/2017 et 29/4/2018

Vu l'arrêté municipal de la commune de LA MEYZE,

La commission,

- Inverse la rencontre

ALLER : le 24 septembre 2017 à 15 H à ST MATHIEU

RETOUR : le 29 avril 2018 à 15 H à LA MEYZE.

MATCHES N. 51923.1 ET .2 EYMOUTIERS (3) / COUSSAC BONNEVAL (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE D DES 24/9/2017 ET 29/4/2018

Vu l'accord des deux clubs,

Inversion de la rencontre.

ALLER : le 24 septembre 2017 à 15 H à COUSSAC BONNEVAL

RETOUR : le 29 avril 2018 à 15 H à EYMOUTIERS.



**MATCH N. 51789.1 ST AMAND MAGNAZEIX (2) / LA JOYEUSE BUSSIERE POITEVINE SENIORS
DEPARTEMENTAL 5 POULE A DU 24/9/2017**

Vu l'occupation des terrains,

Match à jouer le 24 septembre 2017 à 13 H à ST AMAND MAGNAZEIX.

**MATCH N. 51835.1 ST JUST LE MARTEL (3) / ST JUNIEN (4) SENIORS DEPARTEMENTAL 5
POULE B DU 24/9/2017**

Vu l'occupation des terrains,

Match à jouer le 24 septembre 2017 à 13 H à ST JUST LE MARTEL.

**MATCH N. 51926.1 BOISSEUIL (3) / FOOT SUD 87 (3) SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE D DU
24/9/2017**

Vu l'occupation des terrains,

Match à jouer le 24 septembre 2017 à 13 H à BOISSEUIL.

COUPE HAUTE-VIENNE

MATCH N. 52402.1 ST JEAN LIGOURE / LA ROCHE L'ABEILLE DU 24/09/2017

Vu le mail de ST JEAN LIGOURE,

La Commission donne match à jouer le 24/09/2017 à 15H00 sur le terrain de ST PRIEST LIGOURE.

CHALLENGE DES RESERVES

MATCH N. 52326.1 LE PALAIS (2) / ST LEONARD (2) POULE F DU 24/09/2017

Vu le mail du PALAIS,

La Commission donne match à jouer le 24/09/2017 à 15H00 sur le terrain Jules Ferry au PALAIS.

MATCH N. 52379.1 FOOT SUD (2) / ST PRIEST SOUS AIXE (2) POULE O DU 24/09/2017

Vu le mail de FOOT SUD,

La Commission donne match à jouer le 24/09/2017 à 15H00 sur le terrain de BONNET/BRIANCE.

**MATCH N. 52307.1 RILHAC RANCON (3) / AIXE/VIENNE (3) CHALLENGE DES RESERVES POULE C
DU 24/09/2017**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

La Commission donne match à jouer le 23/09/2017 à 20H00 à RILHAC RANCON.

**MATCH N. 52373.1 SOLIGNAC (2) / ROCHECHOUART (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE N
DU 24/09/2017**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

La Commission donne match à jouer le 23/09/2017 à 18H00 à SOLIGNAC.

**MATCH N. 52349.1 EYMOUTIERS (2) / ST JUST LE MARTEL (2) CHALLENGE DES RESERVES
POULE J DU 24/09/2017**

Suite à l'occupation des terrains,

La Commission donne match à jouer le 24/09/2017 à 13H00 sur le stade de la Condamine à EYMOUTIERS.

**MATCH N. 52343.1 BOISSEUIL (2) / LE DORAT (2) CHALLENGE DES RESERVES POULE I DU
24/09/2017**

Suite à l'occupation des terrains, match inversé.

La Commission donne match à jouer le 23/09/2017 à 20H00 sur le terrain du DORAT.

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 19 Septembre 2017
PV N. 3

PRESENTS : MM. VERGONZANNE n° PIRRON n° THARAUD n° CASSAT

EXCUSES : MM. BARRAT n° PLEINEVERT n° SEJOTTE

REUNION CATEGORIES U15, U17

Réunion du 12/09/2017 : 26 clubs représentés

Sujets abordés :

- Composition des Poules et leur incidence avec les déplacements en Creuse
- Adopte le principe de fixer à 10 les poules de D1 pour la saison prochaine 1ère phase
- Nouvelles dispositions d'accession en Ligue .
- Procédure d'établissement des licences et leur présentation en match.
- Participation des joueurs évoluant dans plusieurs catégories (U14 à U19)
- Reports de rencontres et leur incidence sur les calendriers.

La journée du 11 Novembre fera l'objet de rencontres amicales gérées par la Commission à l'issue de la journée 4.

Les échanges se sont déroulés dans une ambiance sereine et très amicale.

ACCESSIONS aux CHAMPIONNATS U15 R2 LIGUE et U17 R2 LIGUE SAISON 2017/2018

A)- NOMBRE d'ACCESSIONS

- ⇒ 3 montées pour le District de la Haute-Vienne à l'issue de la 1ère phase du championnat départemental.
- > 2 montées pour le District de la Creuse à l'issue de la 1ère phase du championnat départemental.

U15

Le championnat départemental U15 se dispute en 2 phases:

1ère phase:

- Organisée sur 2 niveaux D1 et D2.
 - D1 : 2 poules de 7 équipes (14 équipes).
 - D2 : 1 poule de 8 équipes et 3 poules de 7 équipes (29 équipes)
- Par matchs « aller » simples
- Le classement sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.
- **Accéderont en Ligue R2 :**
 - Pour le 23 le District de la Creuse traitera ce dossier en interne



- Pour le 87 la première équipe haute- viennoise de chaque poule quel que soit son classement et la meilleure équipe 87 sur l'ensemble des deux poules départagées par l'application de l'article 14 des RG de la LFNA
- Les 2 équipes classées dernières des 2 poules A et B de D1 et une des deux équipes avant dernières des deux poules départagées par l'application de l'article 14 des RG de la LFNA descendent au niveau D2 ,
- Les 6 autres équipes de D1 reste en D1 complété des 4montées de D2 (premières de chaque poule)

2^{ème} phase:

- D1 : 1 poule unique de 10 équipes.
- D2 : X poules finalisées en fonction des engagements supplémentaires.
- Le 1^{er} 87 de la D1 accèdera au championnat U16Ligue R2.

U17

Le championnat départemental U17 se dispute en 2 phases:

1ère phase:

- Organisée sur 2 niveaux D1et D2
 - D1 : 2 poules de 8 (16 équipes)
 - D2 : 2 poules de 6 équipes(12équipes)
- Par matchs « aller » simples.
- ❖ Le classement sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.
- ❖ Accèderont en Ligue R2
- ❖ Pour le 23 le District de la Creuse traitera ce dossier en interne
- ❖ Pour le 87 la première équipe haute- viennoise de chaque poule quel que soit son classement et la meilleure deuxième équipe 87 sur l'ensemble des deux poules départagées par l'application de l'article 14 des RG de la LFNA
- ❖ Les 2 équipes classées dernières des 2 poules A et B de D1 et une des deux équipes avant dernières des deux poules départagées par l'application de l'article 14 des RG de la LFNA descendent au niveau D2 ,
- ❖ Les 8 autres équipes de D1 reste en D1 complété des 2montées de D2 (premières de chaque poule)

2^{ème} phase:

- D1 : 1 poule unique de 10 équipes.
- D2 : X poules finalisées en fonction des engagements supplémentaires.
-
- ❖ Le 1^{er} 87de la D1 accèdera au championnat U18 Ligue R2

❖ CHAMPIONNAT U17 U15-- 1ere Phase

Modifications engagements :

U17 Niveau 1 Poule B: Aixe S/Vienne As1 devient ENT AIXE /LANDOUGE 1
 U15 Niveau 1 Poule A : Vigenal Bastide Us 1 devient ENT USVB87/AS NIEUL
 U15 Niveau 2 Poule A : Engagement de Bessines/Morterolles/ANF87 2



CHAMPIONNAT U17 -- 1ere Phase

DATES	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12	30/12
U17 Niv1	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe		MR	MA	J5	J6	MR	J7	Coupe		
U17 Niv2 Poule A	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe		MR	MA	J5	J6	MR	J7	Coupe		
U17 Niv2 Poule B	J1	J2	J3	MR	MR	Coupe		MR	MA	J4	MR	MR	J5	Coupe		

1Div Poule A : Les rencontres à domicile de Creuse Pole Sud auront lieu sur le terrain de Mérinchal

1Div Poule B : Les rencontres à domicile d' ENT Aix /Landouge 1 auront lieu à 15h30 et non à 13h30 sur le terrain d'AIXE.

MATCH 51972 GUERETOISE 1/CREUSE POULE SUD 1 U17 1D Poule A à 13h30 au-lieu de 15h30 (synthétique)

MATCH N. 52024.1 n° ENT NANTIAT/ST JO/CO(1) / CONDAT /ISLE/SOL2- U17 D2 Poule A du 16/09/2017

Suite à l'accord des deux clubs par mails

- La Commission des Jeunes fixe au 07 Octobre 2017 le report de ce match

MATCH N°52053 1 E LADIGNAC-ST YRIEIX 1 / Foot Acc 23 GJ1 . U17 2D Poule B du 16/09/2017

Suite à l'accord des deux clubs par mails

- La Commission des Jeunes fixe au 07 Octobre 2017 le report de ce match

CHAMPIONNAT U15 -- 1ere Phase

DATES	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12	30/12
U15 Niv1	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe		MR	MA	J5	J6	MR	J7	Coupe		
U15 Niv2	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe		MR	MA	J5	J6	MR	J7	Coupe		

Modification horaires

Match 52125 Panazol 2 / Verneuil/St Gence D2 Poule A à 13h30 au lieu de 15h30

Match 52135 Panazol 2 / Ambazac D2 Poule A à 13h30 au lieu de 15h30

Match 52146 Panazol 2 / Occitane D2 Poule A à 13h00 au lieu de 15h

Match 52071 Gueretoise1 / Panazol D1 PouleA à 13h30 au lieu de 15h30(annexe4)

Match 52082 Gueretoise1 / Vigenal/Bastide D1 Poule A à 13h30 au lieu de 15h30 (synthétique)

Match 52089 Gueretoise1 / Couzeix :Chaptelat 1D Poule A à 13h au lieu de 15h (Synthétique)

**MATCH N. 52126.1 n° FUN 87 HI GJ (1) / ENT BESSINES ANF (2) - U15 n° D2 - Poule A du 16/09/2017**

Suite à l'accord des deux clubs par mails

- La Commission fixe au 07 Octobre 2017 le report de ce match

MATCH N° 52166.1 LGES LANDOUGE FOOT 1 / CREUSE POLE SUD 1 U15 D2 Poule C du 16:09:2017

Suite à l'accord des deux clubs par mails

- La Commission fixe au 07 Octobre 2017 le report de ce match

MATCH N°52196.1 Foot Acc 23GJ 1/E ST JUNIEN Val de Vienne 2 U15 2D Poule D du 16/09/2017

Suite à l'accord des deux clubs par mails

- La Commission fixe au 07 Octobre 2017 le report de ce match

MATCH N°52222.1 SEREILHAC 1/ E.CHATE/NEUY U15 2D Poule B du 16/09/17

Suite au mail de Chateauneuf en date du 15 /09/17 et vu la saisie des résultats sur foot 2000
La commission :

- Constate le forfait de CHATEAU/NEUV /EYM 1
- Enregistre le résultat suivant :

SEREILHAC 1 : 3 (3 points) E CHATEAU/NEUV/EYM 1 : 0 (- 1 point)

Amende de 22 € au club de CHATEAUNEUF NEUVIC(512162) pour son premier forfait.

L'animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de la Commission
Guy THARAUD

POLE REGLEMENTS APPLICATIONS

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS :

REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2017
PV N. 1

PRESENTS : MM. CACOUT - COUTY n° GIRAUD
EXCUSES : MM. PLEINEVERT - MISTOIHI - BARRAT



Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application de l'article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A. et des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A. toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

MUTATION SUPPLEMENTAIRE – ARTICLE 45 DU STATUT DE L'ARBITRAGE :

En application de l'article 45 du Statut de l'arbitrage, les clubs ci-dessous peuvent utiliser 1 ou 2 mutés supplémentaires.

<u>NOM DU CLUB</u>	<u>DIVISION</u>	<u>NOMBRE DE MUTES</u>
Abbsjlc 1	Seniors Départemental 3	1
LA CROISILLE/LINARDS	Seniors Départemental 3	1
ES BEAUBREUIL	Seniors Départemental 1	1
FC 2 VALLEES	Seniors Départemental 2	1
FCCORADOUR/VAYRES	Seniors Départemental 2	1
FOOT SUD 87	Seniors Départemental 1	1
SC SEREILHAC	Seniors Départemental 3	1
LA ROCHE L'ABEILLE	Seniors Départemental 3	1
LE DORAT	Seniors Départemental 3	1
US ORADOUR / GLANE	Seniors Départemental 2	1
USA COMPREIGNAC	Seniors Départemental 3	1
US NANTIAT	Seniors Départemental 1	2
USA CONDAT SUR VIENNE	Seniors Départemental 2	1
	Seniors Départemental 3	1

L'animateur de la commission

Jean-Michel CACOUT

Le Secrétaire,

Marc GIRAUD



PARTENAIRES DU DISTRICT





Harmonie
mutuelle
En harmonie avec votre vie



elancia
ma forme simplement



LE GROUPE LA POSTE



MEDIAPOST



LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

D1

LE BON DEPART DE BELLAC/BERNEUIL

BELLAC/BERNEUIL, après sa descente du niveau régional a bien démarré sa saison en allant battre VIGENAL/BASTIDE (qui lui aussi redescend du niveau régional) par 2 à 1. C'est un excellent résultat ! AMBAZAC a battu NANTIAT par 2 à 1. Très belle victoire de l'ALOUETTE face à NEXON sur le score de 4 à 1. LAFARGE (B) et FOOT SUD ont partagé les points : 1 à 1, tout comme ISLE (C) ET AIXE/VIENNE (C) sur le score de 0 à 0. Belle victoire de BEAUBREUIL sur le terrain de PANAZOL (B) par 2 à 1.

D2

POULE A

LES BONS DEBUTS DE L'ANF87

L'ANF87 qui vient d'accéder à cette poule, est allé battre ORADOUR/GLANE par 4 à 0. La ST LOUIS/VAL, autre accédant, s'est imposé sur le terrain du PALAIS (B) par 2 à 1. NANTIAT (B) a subi un lourd revers face à ST JUNIEN (B) par 5 à 1. ST VICTURNIEN a partagé les points face à CONDAT : 2 à 2. Enfin, BEAUNE a triomphé de BESSINES (B) par 2 à 0 et VEYRAC a triomphé de l'USECC (B) par 2 à 0.

POULE B

LADIGNAC, UN ACCEDANT AUX DENTS LONGUES

LADIGNAC qui monte en D2 est allé battre FEYTIAT (C) par 2 à 1. NIEUL (B) a subi la loi de l'EYMOUTIERS en s'inclinant par 2 à 1. SOLIGNAC est allé s'imposer sur le terrain de ST LEONARD (B) par 2 à 1. Large victoire de l'OCCITANE face à CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) par 5 à 1. Score de parité entre le FCCO et LE VIGENAL : 2 à 2, tout comme entre FC 2 VALLEES et VERNEUIL (B) : 0 à 0.

D3

POULE A

EXCELLENT DEBUT POUR L'ASPTT LIMOGES

L'ASPTT LIMOGES est allé s'imposer sur le terrain de LUSSAC LES EGLISES sur le score sans appel de 6 à 2. BEAUNE (B) a battu MAGNAC LAVAL par 2 à 0, la FRATENELLE a partagé les points avec FOLLES sur le score de 0 à 0. LE DORAT a battu MAYOTTE (B) sans jouer suite au forfait de ce dernier. PEYRAT DE BELLAC a partagé les points avec LA BAZEUGE : 1 à 1 et BELLAC/BERNEUIL (B) a cartonné face à BESSINES (C) en s'imposant par 8 à 0.

POULE B

LE BON DEMARRAGE DE ST JUNIEN (C)

Belle victoire de ST JUNIEN (C) face à l'ANF87 (B) sur le score de 5 à 1. Défaite de COMPREIGNAC face à l'AC KURDE par 4 à 3. ISLE (D) a vaincu VEYRAC (B) 3 à 0, ST BRICE (B) s'est imposé face à RILHAC RANCON (C) par 2 à 1. VERNEUIL (C) et AMBAZAC (B) se sont séparés sur un score nul de 0 à 0. L'AFP (B) a dû batailler pour vaincre PEYRILHAC par 1 à 0.

POULE C

BON DEMARRAGE DE BOISSEUIL

En allant s'imposer par 4 à 0 sur le terrain de SAUVIAT, BOISSEUIL s'est déjà positionné dans cette poule. ST PRIEST TAURION a cartonné face à CONDAT (B) par 7 à 2, score de parité entre LA CROISILLE/LINARDS et SUSSAC 2 à 2. Victoire de l'AUREIL/EYJEAUX face à ST JUST LE MARTEL par 2 à 0, LA GENEYTOUSE a triomphé de BOSMIE par 3 à 1.



POULE D ST PRIEST SOUS AIXE LARGEMENT

En allant s'imposer par 4 à 0 sur le terrain de LIMOGES LAFARGE (C), ST PRIEST SOUS AIXE a bien démarré sa saison. LIMOGES ST LOUIS/VAL (B) a disposé de COUSSAC BONNEVAL sur le score de 3 à 1. Match nul entre VAYRES et L'ALOUETTE (C) 1 à 1. LA ROCHE L'ABEILLE a dû s'employer pour battre LES FEUILLARDIERS par 4 à 2.

D4 POULE A BON DEBUT POUR ST GENCE

ST GENCE qui arrive de l'été supérieur a bien débuté en battant PEYRAT DE BELLAC (B) par 3 à 0. La ST LOUIS/VAL (C) a écrasé BELLAC/BERNEUIL (C) par 9 à 0. ST BONNET DE BELLAX a triomphé de NOUIC/MEZIERES par 4 à 3. NANTIAT (C) a scoré face à CIEUX/VAULRY en s'imposant par 6 à 0. LE DORAT (B) est allé battre VEYRAC (C) par 3 à 2, même score pour ORADOUR/GLANE (B) sur le terrain d'AZAT LE RIS par 3 à 2.

POULE B ST AMAND MAGNAZEIX DEMARRE BIEN

ST AMAND MAGNAZEIX a bien démarré sa saison en allant battre FROMENTAL par 5 à 3. Score de parité entre RAZES et DROUX : 2 à 2, et ST SORNIN LEULAC et MAGNAC LAVAL (B) : 3 à 3. BONNAC a triomphé largement des GRANDS CHEZEAUX par 5 à 1, tout comme ST PARDOUX contre LUSSAC LES EGLISES (B) par 5 à 2. La rencontre ST GEORGES LES LANDES n'BERSAC a été arrêtée.

POULE C ROYERES S'IMPOSE

Pour sa 1^{ère} rencontre, ROYERES a battu ST PRIEST TAURION (B) par 3 à 1. RILHAC RANCON (D) s'est lourdement incliné face à ST JUST LE MARTEL (B) par 5 à 0. BEAUBREUIL (B) a écrasé le LIMOGES FC (D) par 9 à 0. Victoire de L'ALOUETTE (C) sur le terrain de ST MARTIN TERRESSUS par 3 à 2. Enfin, LE PALAIS (C) et LA JONCHERE ont fait match nul 3 à 3.

POULE D EXCELLENT RESULTAT POUR ST JEAN LIGOURE

En allant battre CHATEAUNEUF/NEUVIC (C) par 5 à 1, ST JEAN LIGOURE affiche ses prétentions. EYMOUTIERS (B) a vaincu MOISSANNES par 1 à 0, score de parité entre ST HILAIRE LES PLACES et LA ROCHE L'ABEILLE (B) : 2 à 2. LA GENEYTOUSE (B) et FOOT SUD (B) ont également fait match nul 2 à 2. Victoire de LA CROISILLE/LINARDS (B) face à BUJALEUF par 2 à 0 et SOLIGNAC (B) a vaincu BOISSEUIL (B) par 3 à 1.

POULE E LE FCCL : UN BON DEMARRAGE

Le FCCL pour sa 1^{ère} rencontre, est allé battre LADIGNAC (B) par 3 à 0. L'USECC (C) a vaincu FLAVIGNAC par 5 à 4. FC 2 VALLEES (B) s'est imposé face à VERNEUIL (D) par 5 à 2, victoire de ROCHECHOUART (B) face à ST BRICE (C) par 3 à 1. Le FCCO (B) l'a emporté contre ST VICTURNIEN par 2 à 1 et ST PRIEST SOUS AIXE (B) a gagné en déplacement à CHAILLAC/SAILLAT par 3 à 1.

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER



REUNION DES RESPONSABLES U8-U9



La Commission FOOT ANIMATION avait invité lundi dernier tous les responsables d'équipes U8-U9 pour une réunion d'information.

Une présentation des nouveautés et la élaboration du calendrier de la 1ère phase ont permis aux nombreux éducateurs présents d'échanger.

Cette réunion s'est terminée par un pot.

Merci à tous les clubs présents. Le document présenté aux clubs est à retrouver sur le site internet du District.





Devenez arbitre auxiliaire



L'unique Examen d'arbitre auxiliaire de football pour la saison 2017/2018 (Ex dirigeant capacitaire) se déroulera le **Mardi 17 Octobre 2017 à 20h30** au siège du district de football à LIMOGES.
Cet examen sera précédé de 2 séances de formation théorique (OBLIGATOIRE)

les Mardi 10 Octobre et Jeudi 12 Octobre 2017 de 20h30 à 22h30 au District.

Bulletin d'inscription à retrouver sur le site internet du District.

LICENCES : QUE PRESENTER A L'ARBITRE ?



De nombreux clubs s'interrogent sur l'absence de distribution et d'envoi des licences pour la saison en cours.

La Fédération a opté pour une dématérialisation du support de la licence. Ainsi, plus aucun envoi de licences ne sera adressé dans les clubs.

Afin de garantir une équité sportive et réglementaire, les moyens de vérification auprès des officiels (arbitres) sont priorités de la façon suivante :

1. **La FMI** (pensez à recalculer vos effectifs dans le menu Compétitions / Effectif puis à créer votre Groupe de licenciés)
2. **Footclubs COMPAGNON** (application à télécharger)
3. **Liste de licenciés** à imprimer et distribuer à l'arbitre

Pour cette dernière, nous vous invitons à consulter la procédure qui se trouve sur le site internet du District. Pensez à le faire pour chaque catégorie et à conserver ces listes qui seront « de secours » si la FMI ou Footclubs COMPAGNON venaient à connaître un dysfonctionnement.